



Facilité régionale de support de liquidité (RLSF) pour les PIE en Afrique subsaharienne



Une initiative de KfW et l'ACA

Objectif

La RLSF fournit aux producteurs d'énergie Indépendants (PEI) la liquidité qu'ils ont besoin en cas des délais.

La RLSF fournit aux producteurs d'électricité indépendants (IPP) les liquidités dont ils ont besoin dans le cas où leur acheteur d'électricité (souvent une entité publique) retarde le paiement. La RLSF fournira dans les plus brefs délais des garanties en espèces soutenues par des garanties à une banque qui ouvrira ainsi une L / C stand-by au profit des PIE.

Le montant fourni sera l'équivalent de 6 mois des revenus du PIE.

Eligibilité

RLSF considérera en principe les PIE dans les pays membres de l'ACA (consultez le site de l'ATI pour obtenir la liste actuelle des pays)

- Le soutien du gouvernement hôte ainsi que l'utilité pour le projet et le rôle de l'ACA est une obligation
- Des projets ayant une puissance installée prévue maximum de 50 MW, et dans des cas exceptionnels de 100 MW
- Technologies soutenues: énergie solaire PV, hydroélectricité, éolienne, géothermique, biomasse (L'utilisation de déchets pour produire de l'énergie), cogénération (utilisant de matières premières renouvelables)
- Les projets seront souscrits et évalués par l'ACA selon ses lignes directrices internes (la viabilité financière, l'impact environnemental et social, risque entrepris par l'acheteur ainsi que le soutien du gouvernement etc.)

Contexte

Les PIE font face à des nombreux défis avant d'atteindre la clôture financière.

L'un des risques les plus difficiles est le risque du non-paiement par l'acheteur de l'énergie- normalement une entité publique.

Les créanciers demanderont de diverses garanties et des tampons pour s'assurer que les PIE continuent à fonctionner et à payer ses dettes en cas de non-paiement de la part de l'acheteur.

La solution serait d'obtenir une lettre de crédit stand-by, qui peut être appelée en cas de retard de paiement par l'acheteur. Cependant, et dans la plupart des cas, la banque émettant la LC demandera jusqu'à 100% de garantie en espèces, et en générale cela doit être fourni par le service public, qui, souvent est incapable de fournir cette garantie.

RLSF fournit à la banque émettant la lettre de crédit avec la garantie en espèces et des garanties supplémentaires, qui lui donneront suffisamment de confort d'émettre la lettre de crédit à un coût raisonnable, pour que le PIE puissent continuer à fonctionner pour au moins 6 mois en cas de défaillance par l'acheteur.

La capacité totale de la facilité est de €63.2 M

Description du produit

ACA, en tant que gestionnaire du projet, donnera l'ordre à une banque d'émettre des lettres de crédit aux PIE approuvés, avec l'appui de RLSF.

ACA a un accord-cadre avec la banque qui définit les termes et les conditions dans lesquels la banque émettra des lettres de crédit. L'ACA évalue chaque transaction potentielle, s'assure que le projet est soutenu à part entier par le service public et le gouvernement hôte et entretiens ses relations préférentielle avec le gouvernement (comme un créancier privilégié), en cas de paiement tardif. Une fois que l'ACA a approuvé une transaction, la banque émettra la lettre de crédit au PIE.

Alors que les lettres de crédits sont normalement valides pour une année, la banque émettra les lettres de crédit pour des durées de 10 ans.

Parallèlement à la RLSF, ACA continue à offrir ses produits traditionnels d'assurance des risques politiques.

ACA peut également assurer le risque de résiliation du PPA, bien que les différentes couvertures ne soient pas nécessairement liées.

Comment cela fonctionne?

La banque émettant la LC est protégée par la composante en espèce financé, qui sert de tampon de première perte. L'argent sera versé dans un compte séquestre, et sera disponible lors de retraite sous la LC. La garantie en deuxième perte sera fournie par l'ACA et correspond à la partie financée 1 :1. Elle est disponible sur demande à la banque émettant la LC au cas où la première tranche de perte est épuisée. Par conséquent, la banque LC n'encours aucun risque sauf pour sa part pré-convenue de sa propre rétention. Lorsqu'un PIE subit des retards de paiement, il peut immédiatement retirer de la LC et maintien ainsi le remboursement de la dette envers ses créanciers. La banque réapprovisionne la LC dès qu'elle est payée par l'utilité.

Outil de transparence

RLSF utilise une plateforme en ligne où les PIE peuvent s'identifier et enregistrer leurs expériences de paiement et où les PIE du même pays peuvent partager leurs données. De temps en temps l'information sera rendue publique. Cela représentera au long terme un point de vue objectif sur la solvabilité de l'utilité

par rapport à leur risque perçu. Par conséquent, cela devrait aider les banques et autres créanciers non seulement à ajuster leur tarification mais aussi à réévaluer leur besoin de garantie.

Parties prenantes

- L'ACA est chargée de la mise en œuvre de RLSF. L'ACA est un assureur multilatéral d'investissement de risques de crédit et politiques avec un capital supérieur à 240 millions de dollars. L'ACA est resté rentable pendant six années consécutives, et détient actuellement la cote A de l'agence de notation S&P. Ses principaux actionnaires comprennent 14 pays membres africains ainsi que la Banque Africaine de Développement (La BAD).
- KfW a lancé la RLSF. La RLSF est financé et mis en œuvre par le Ministère Fédéral pour la Coopération et le Développement Economiques d'Allemagne (BMZ). En décembre 2016, la BMZ a approuvé une subvention à l'investissement ainsi qu'à une assistance technique s'élevant à 31,6 millions d'euros et 1,3 millions d'euros respectivement.

Contact

Toute demande de renseignements, questions et commentaires peuvent être adressés à Rainald Köster, Souscripteur principal, au rlsf@ati-aca.org Tél. +254 719 014 225 portable : +254 702 420 609